

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 2581

présenté par

M. Ray, Mme Bazin-Malgras, M. Brigand, Mme Corneloup, Mme Périgault, M. Dubois, M. Bazin,
M. Boucard et M. Habert-Dassault

ARTICLE 2

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« du »

le mot :

« le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de cohésion avec la rédaction des deux alinéas suivants.